

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ ADMINISTRATEUR D'ÉLECTIONS (FORMATION CONTINUE)

Diplôme d'université

Le diplôme d'université Administrateur d'élections, formation d'excellence, animée par une équipe d'universitaires et de professionnels de renom, est destiné à toutes celles et ceux qui exercent ou souhaitent exercer des responsabilités en matière d'organisation, d'évaluation, de contrôle et d'observations d'élections.

Les candidatures s'effectuent du 15/03/2025 au 30/09/2025 [via la plateforme eCandidat](#).

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Durée : 1 an

Présentation

Objectifs

Ce DU forme à la maîtrise théorique et pratique des outils proposés par les différentes disciplines des sciences politiques, juridiques et sociales dans le domaine électoral pour atteindre trois objectifs :

- contribuer à la formation d'experts électoraux,
- former des analystes et des observateurs,
- former des acteurs de la vie électorale publique et privée.

Savoir-faire et compétences

- Mise en place de l'organisation d'élections.
- Contrôle juridique des élections.
- Conseil en matière électorale.
- Élaboration de politiques publiques dans le domaine électoral.
- Veille politique et électorale.
- Expertise et appui auprès des organisations nationales et internationales.

Les + de la formation

Plus de 80% des intervenants dans nos formations sont des professionnels du secteur.

Organisation

Contrôle des connaissances

L'ensemble des éléments constitutifs du diplôme fait l'objet d'une évaluation qui s'effectue en contrôle continu (évaluation tout au long de l'année). Un travail d'analyse (mémoire) peut être demandé et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

En cas de validation partielle, la réinscription est possible et une validation progressive du diplôme sur plusieurs années est envisageable

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique :

Bertrand Simon

Admission

Conditions d'admission

Titulaires d'un diplôme de second cycle ou d'une expérience professionnelle équivalente.

Une dispense des conditions d'accès peut être accordée en cas de procédure de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

La sélection des candidats se fait sur dossier par un jury composé du responsable de la formation et de membres de l'équipe pédagogique. Le dossier d'inscription sera notamment composé d'un CV et d'une lettre de motivation.

Si vous êtes en situation de handicap, le [Relais handicap de l'université](#) assure un accueil personnalisé tous les jours, sur rendez-vous. Le [Relais handicap](#), lors de cet accueil, reçoit les personnes individuellement, les informe et les aide dans leurs démarches auprès des différents services de l'université mais aussi pour trouver, avec eux, les réponses les mieux adaptées à leur situation.

Pour plus d'information, écrivez à l'adresse handi@univ-paris1.fr

Modalités d'inscription

Les candidatures s'effectuent du 15/03/2025 au 30/09/2025 [via la plateforme eCandidat](#).

Public cible

- Cadres, praticiens d'organisations internationales et de collectivités territoriales en matière électorale.
- Journalistes, fonctionnaires, syndicalistes, élus ou collaborateurs d'élus désireux de suivre une formation opérationnelle sans interrompre leur activité professionnelle.

Tarifs

Tiers financeur (employeur, OPCO...) : 2 575 €

Dispositifs retour à l'emploi (France Travail, région) : 2 008 €

Individuel : 1 440 €

Demandeur d'emploi autofinancé : 1 440 €

Ce diplôme d'université n'est pas éligible au CPF (Compte personnel de formation).

Et après

Insertion professionnelle

Les connaissances acquises et les compétences développées permettent d'évoluer dans de nombreux secteurs d'activités. On peut citer les métiers suivants :

- Journaliste
- Fonctionnaire
- Syndicaliste
- Élu et collaborateur d'élus

Programme

Organisation

Rentrée : janvier.

Rythme : les enseignements sont groupés en sessions chaque mois, de janvier à juin, à raison de trois ou quatre jours chaque mois. Les enseignements sont dispensés à distance via la plateforme zoom. Des séances en présentiel peuvent être organisées selon les besoins des stagiaires. Le planning et les modalités seront communiqués par mail par la gestionnaire de formation.

Les cours sont assurés par des spécialistes passionnés dans leur domaine. Des intervenants extérieurs ou d'anciens étudiants font part de leurs réflexions et expériences sur le terrain.

Les études peuvent être qualifiées d'universitaires et de recherche; un mémoire d'au moins 50 pages doit être remis le 15 octobre, avec la possibilité d'une procédure de prolongation.

Tous les cours sont obligatoires.

120 heures d'enseignement

Diplôme d'université Administrateur d'élections (formation continue)

Semestre 3

UE1 Enseignements généraux

Démocratie et représentation	12h
Les standards européens en matière d'élections	6h
Les systèmes électoraux et leurs effets	6h
Sociologie des acteurs du processus électoral	12h

UE2 Enseignements spécifiques

Genre et élections	12h
Les médias dans les campagnes électorales	12h
Sondages électoraux et estimations	12h

UE3 Enseignements techniques

Assistance et observation électorale	12h
Contentieux électoral et contrôle des comptes	12h
Droit électoral et financement des campagnes	12h

UE4 Approche comparative des élections

AFRIQUE	4h
Amérique Latine	4h
Monde Arabe	4h

Semestre 4

UE1 Mémoire de recherche

Mémoire